



Didier GUILLAUME apporte une première réponse aux attentes de la filière.

Reçu à nouveau par Didier GUILLAUME, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, Mikaël MERCIER, Président de Val'hor, accompagné de François FELIX, Président de la FNPHP, attendait sérieusement les propositions du Ministre pour donner suite aux demandes exprimées par l'Interprofession pour le secteur de la production lors de leur dernière rencontre.

Didier GUILLAUME a réaffirmé combien il lui paraissait nécessaire d'aider la filière et a annoncé qu'il préparait des mesures d'aides aux entreprises :

- Dès à présent : **Une enveloppe de 25 millions d'euros** pour compenser la destruction des végétaux des entreprises, avec une aide fonctionnant comme une mesure de retrait.

De plus, le Ministre souhaite que la filière horticole soit reconnue dans le Plan national en préparation pour :

- L'éligibilité des entreprises de la filière à **une exonération partielle ou totale des charges sociales** sur la période de confinement
- L'éligibilité au chômage partiel dans le cadre de la suite qui sera donnée au dispositif mis en œuvre par le gouvernement après le 2 juin.

Pour Mikaël MERCIER, Président de Val'hor : « *Didier GUILLAUME est bien convaincu de l'impact sans précédent de la crise sanitaire sur les entreprises et l'économie de la filière et de la nécessité d'aider le secteur. Il dégage une enveloppe spécifique de 25 M€ correspondant à la moitié des pertes en végétaux que nous avons estimées par nos enquêtes. C'est un geste fort et inédit. Le compte y sera dès lors que les entreprises pourront bénéficier également des exonérations de charges sociales et, au besoin, du recours prolongé au chômage partiel* ».

[Communiqués & Informations presse](#)

